



PRÉFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional agriculture forêt territoires
N° interne AGRI 2015-073

ARRETE du 21 décembre 2015

Portant reconnaissance de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault

- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 et D.315-1 à D. 315-9 ;
- Vu l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) consultée par écrit du 4 au 14 décembre 2015.

ARRÊTE

ARTICLE 1

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, le groupement portant le projet consacré à l' « **Agropastoralisme Côte vermeille** » et adossé à la structure **GROUPEMENT PASTORAL COTE VERMEILLE**, 23 Bis Rue des Orangers - 66650 BANYULS S/MER est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental conformément à l'article L. 315-1.

ARTICLE 2

La reconnaissance visée à l'article 1 est valable jusqu'au 31 décembre 2025 à compter de la date publication du présent arrêté.

Pendant cette période, le GROUPEMENT PASTORAL COTE VERMEILLE porte sans délai à la connaissance du préfet de région toute modification de la personnalité morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1.

Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de cette reconnaissance.

ARTICLE 3

La liste des membres du GIEE jointe en annexe du présent arrêté est tenue à jour par le responsable du projet qui la transmet le cas échéant annuellement à la DRAAF et à la DDT(M) de son département.

ARTICLE 4

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

A Montpellier, le 21 décembre 2015

Le Préfet

Signé

PIERRE de BOUSQUET

ANNEXE :**LISTE DES MEMBRES DU GIEE A LA DATE DE SIGNATURE DU PRESENT ARRETE
PORTE PAR : GROUPEMENT PASTORAL COTE VERMEILLE
CONCERNANT LE PROJET : Agropastoralisme Côte vermeille**

Raison sociale	Nom Prénom	Code postal	Commune
DOMAINE LA RECTORIE	PARCE Thierry	66650	BANYULS S/MER
DEPEYCHPEYROU-COMMINGES		66650	BANYULS S/MER
COLLECTIF ANONYME		66650	BANYULS S/MER
	COSTE OLIVIER	66650	BANYULS S/MER
	SAMAZEUILH Jean-Louis	66650	BANYULS S/MER
DOMAINE CASABLANCA	LEVANO Hervé et associés	66650	BANYULS S/MER
VINYER DE LA RUCA	DI VECCHI STARAZ Manuel	66650	BANYULS S/MER
	DUCHENE Bruno	66650	BANYULS S/MER
LES OLIVIERS DE LA BAILLAURY	BORRAT Olivier	66650	BANYULS S/MER